

D'un Gaec à l'autre 13/04/2020



Portrait D'Avenir

Cinq ans après son installation avec son mari et un autre couple, Amélie et Mickaël ont dû se réinstaller et chercher un autre atelier pour pérenniser leur structure.

Une dizaine de veaux de race Black Angus doit partir en avril ou mai dans d'autres élevages français pour la multiplication. Le contrat avec l'importateur prévoit une rémunération de 1000 € pour chaque bête de 250 kg. Un premier retour sur investissement très attendu pour Mickaël Gatineau, 35 ans, et Amélie Gohier, 33 ans, un an et demi après la rupture avec leurs associés.

Mickaël s'est installé en Mayenne le 1er avril 2009 avec un couple d'éleveurs laitiers qui lui a proposé d'intégrer son Gaec. L'association permettait à chaque famille de partager les astreintes de la traite, de s'octroyer des vacances et un weekend sur deux. Le 1er novembre 2013, sa compagne Amélie, les a rejoints en créant un atelier d'engraissement de canards de barbarie avec transformation à la ferme. Mais un matin de 2018, « le jour de la remise comptable, se souvient Amélie. Ils nous ont annoncé vouloir casser la société. Nous ne l'avons pas vu venir », admet-elle. Un sentiment amer est resté, celui de «s'être fait viré ».

Sans préavis, sans vraiment d'explications non plus, sinon le reproche d'un manque de communication. Aujourd'hui, ils installent leur fils. La vraie raison de la rupture est peut-être là. « Cela n'a pas été facile à digérer, reconnaît Amélie, d'autant que j'étais enceinte de notre troisième enfant. Puis nous nous sommes faits une raison».

Des Black Angus pour plus de la valeur ajoutée

L'atelier lait est resté chez l'autre couple. Amélie et Michaël leur ont vendu leurs droits à produire car ils n'avaient pas investi dans cette production sur leur exploitation à Marigné-Peuton (Mayenne).

Puis ils ont créé le Gaec du Domaine entre eux dès la cessation de l'autre société, le 1er novembre 2018. Ils ont gardé l'atelier canards sur leur propriété et repris leurs 106 hectares de terre. Pourtant, « nous nous sommes posés la question d'arrêter la ferme car 800 canards par an, les céréales et l'herbe ne permettaient pas de tirer un revenu suffisant », souligne le couple. Ils ont cherché une production complémentaire cohérente avec la vente directe existante sur la ferme et qui n'impose pas les mêmes astreintes – matin et soir – que le canard.

Mickaël aime les bovins. Il a toujours gardé une quinzaine de Rouge des Prés pour satisfaire la demande des clients. Alors pourquoi ne pas grossir le cheptel ? «En nous promenant, nous avons découvert dans un champ une belle race, rare par chez nous : la Black Angus. Nous nous sommes renseignés auprès de l'éleveur qui nous a donné les coordonnées de son importateur dans la Manche : Victory Cattle. Nous sommes allés le rencontrer ». Ils ont signé un contrat sur 7 ans pour un cheptel reproducteur certifié, qui prévoit la fourniture d'un lot 30 génisses pleines (2300 €/tête) et d'un taureau, puis la reprise de tous les veaux (1000 €/tête), hors pourcentage de renouvellement.

« En termes de travail, une race à viande confortait notre projet. Sur le plan économique, la Black Angus est très prisée. Sa viande se valorise bien, notamment dans les boucheries parisiennes. » Le projet à forte valeur ajoutée a permis de convaincre la banque de les suivre. Puis tout s'est fait très vite. Les premiers animaux sont arrivés d'Ecosse en décembre 2018. Seul le Brexit, et le lot d'incertitudes qu'il charrie, a un peu grippé la machine : les dernières bêtes ont mis plus de temps à arriver que prévu. « Heureusement, ce n'est pas nous qui avons eu à gérer la paperasse !». Le troupeau est complet depuis le 10 février 2020. Pour l'entretenir, les éleveurs doivent respecter le strict cahier des charges de l'importateur. Les animaux doivent être notamment nourris à l'herbe. Ce n'est pas une contrainte pour Mickaël et Amélie qui raisonnaient déjà en autoconsommation pour les Rouges des Prés et les canards.

Les turbulences du Coronavirus

L'année 2019 a été bonne pour les céréales. 2020 s'annonce plus morose, c'est pourquoi le couple a décidé de ne plus livrer toute sa production à la coopérative et d'en stocker une partie pour le marché à terme. Cette année, la vente des Black Angus devait permettre de retrouver un niveau de revenu équivalent à celui dégagé avec l'ancien Gaec. Mais c'était sans compter sur le Coronavirus.

Amélie et Mickaël transforment leurs canards dans un laboratoire à quelques kilomètres de la ferme et vendent l'essentiel de leur production sur place et sur les marchés de Noël du secteur. « Nous avons aussi un dépôt en magasin que nous livrons tous les 15 jours et un traiteur qui travaille pour un cabaret qui commande entre 30 et 50 kg de produits par abattage ». Malheureusement, l'établissement est en confinement et la vente directe ralentit. « Nous allons faire davantage de terrines que d'habitude », se console Amélie. L'incertitude liée à la durée du confinement fait peser une autre menace à plus long terme, celle de la disponibilité des matériels et des produits nécessaires à la poursuite de ces activités.

En attendant, le refinancement de la reprise des actifs du premier Gaec pèse déjà sur la trésorerie du couple. «Nous avons dû réduire nos prélèvements personnels de 400 €/mois. C'est très juste », souligne Amélie qui se donne deux ans pour retrouver le niveau de vie d'avant la rupture. Heureusement, c'est l'autre couple qui leur devait de l'argent. « Nous avions aussi nos subventions Jeunes Agriculteurs et du stock d'ensilage et de paille, revendu l'été dernier pour compenser l'absence des veaux. Cela nous a permis de ne pas repartir complètement de zéro. » Mais le couple n'avait jamais investi dans les bâtiments de la ferme. C'est le prochain chantier. La construction du hangar photovoltaïque doit débuter en fin d'année pour une mise en service au printemenps 2021. « Il abritera une partie du stock de céréales et les vaches qui vont très vite être à l'étroit dans le bâtiment actuel », explique Amélie. D'autant qu'une fois dotés d'un bâtiment fonctionnel, Mickaël et Amélie envisagent l'agrandissement du cheptel. « Nous cherchons aussi des hectares supplémentaires pour agrandir la partie céréales et rentabiliser le matériel existant. Idéalement, il nous faut trouver des terres en fermage car nos actuels propriétaires risquent de vendre d'ici 5 ou 6 ans et nous devront être en capacité de racheter les terres. »

Pour les accompagner dans leur deuxième vie d'agriculteurs, et tourner complètement la page de leur première association, ils ont changé de conseil pour s'attacher les services d'Altonéo, cabinet d'expertise comptable indépendant, membre d'AGIRAGRI et davantage dans la logique de leurs intérêts. Des intérêts qu'ils continueront à ne pas mettre dans le même panier.

source: https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/dun-gaec-a-lautre/